

Connaitre et appliquer les responsabilité du dirigeant face au CSE

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INSTITUT PRH
Laurent VALPROMY
05.64.31.15.05
formations@institutprh.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre cadre ou dirigeant de structure

Prérequis pédagogiques :

Bonne connexion internet pour la formation à distance

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A la fin de la formation, les stagiaires seront capable de présider et faire vivre le CSE ou le CSA, dans le respect des contraintes réglementaires.

Contenu et modalités d'organisation

Programme Adapté aux besoins du secteur d'activité: -1- Analyse des expériences vécues -2- Le fonctionnement d'un CSE ou CSA -3- Changements règlementaires intervenus, rappel des Bases du droit du travail, de la protection du salarié et de ses données -4- Concepts d'organisation du travail et de relations -5- Prévenir les risques professionnels -6- Analyses de situations de travail et d'accidents -7- Veilles et droit d'alerte -8- Les harcèlements au travail et RPS -9- Les consultations d'un CSE ou CSA -10- Communiquer, négocier et médier pour une Qualité relationnelle au travail Sur 3 mois : Suivi du stagiaire à distance

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00489661	du 28/08/2024 au 25/09/2024	Marcheprime (33)	INSTITUT PRH		Non éligible	FPC